



COMMISSION DEPARTEMENTALE FUTSAL

plénière n°7

Mardi 10 Février 2026

Présentiel



PARTICIPANTS

Membres

- BISSON Gaëlle (secrétaire de la commission)
- DE PASQUALE Philippe (Président de séance)
- DEWILDE Morgan (en visioconférence)
- DOMINGUEZ CONDE David
- FARINA Bruno
- SANSON Sylvie

Invités

- LECHER Patrice (co-responsable du pôle sportif)
- FAUVEZ Stéphane (Co-responsable de la S/C arbitrage futsal)

Membres excusés

- CORDOBA Anthony
- LEDUC Agathe
- RANGER Stéphane
- REVERDY Frédéric



ORDRE DU JOUR

1

- Adoption des PV

2

- Coupes Futsal U13G – U13F – U15G – U18G

3

- Rappel organisation des finales

4

- Prochaines réunions



Recours

Les décisions ci-après de la Commission Départementale de Futsal sont susceptibles de recours, dans le délai de **DEUX (2) jours** à compter du lendemain du jour de leur première notification, sous l'une des formes prescrites à l'article 190 des Règlements Généraux de la Ligue de Football de Normandie auprès de la Commission Départemental d'Appel.



Adoption des PV

- Réunion plénière du 02.12.202 – PV 02 publié sur Footclub le 09.12.2025
 - Réunion plénière du 20.01.2026 – PV 03 publié sur Footclub le 22.01.2026
 - Réunion plénière du 28.01.2026 – PV 04 publié sur Footclub le 29.01.2026
 - Réunion plénière du 03.02.2026 – PV 05 publié sur Footclub le 04.02.2026
 - Réunion plénière du 06.02.2026 – PV 06 publié sur Footclub le 09.02.2026
-
- Les Procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité des membres présents.



COUPES FUTSAL

Rappel :

Nous rappelons également qu'en cas d'égalité de points, les équipes seront départagées dans l'ordre respectif des critères suivants :

- 1- Goal-average particulier entre les équipes à égalité
- 2- Goal-average général calculé à la différence de buts marqués et buts concédés
- 3- Equipe ayant marqué le plus grand nombre de buts (calcul pondéré si nécessaire : buts / nombre de matchs)
- 4- Tirage au sort

Enfin, il est possible d'avoir deux équipes du même club en ¼ de finales mais pas en demi-finale ni en finale.



COUPES FUTSAL

U13 Garçons :

Suite aux 1/8 de finales qui se sont déroulés le 07 et 08 Février, voici les classements :

Poule A :

	Equipe	Pts	JO	GA	NU	PE	BP	BC	Diff
1	<u>Fc Du Roumois Nord 1</u>	6	3	2	0	1	10	2	8
2	<u>As Routot 1</u>	6	3	2	0	1	6	5	1
3	<u>Us Canton Thiberville 1</u>	6	3	2	0	1	4	6	-2
4	<u>Ac Beuzeville 1</u>	0	3	0	0	3	2	9	-7

Poule B :

	Equipe	Pts	JO	GA	NU	PE	BP	BC	Diff
1	<u>Stade Vernolien 1</u>	9	3	3	0	0	10	0	10
2	<u>Sc Bernay 1</u>	6	3	2	0	1	5	5	0
3	<u>Us Barroise 1</u>	3	3	1	0	2	3	6	-3
4	<u>Fc Du Roumois Nord 2</u>	0	3	0	0	3	2	9	-7

Poule C :

	Equipe	Pts	JO	GA	NU	PE	BP	BC	Diff
1	<u>Evreux Fc 27 1</u>	9	3	3	0	0	16	3	13
2	<u>Us Rugles Lyre 1</u>	6	3	2	0	1	14	9	5
3	<u>Fc Val De Risle 1</u>	3	3	1	0	2	10	8	2
4	<u>Es Damville 1</u>	0	3	0	0	3	3	23	-20

Poule A :

Trois équipes terminent avec 6 points, le critère du goal average ne peut pas les départager. C'est donc le critère 2 (différence de but) qui entrera en compte uniquement sur les matchs les opposants :

AS Routot 2 – 1 FC Roumois Nord

US Canton Thiberville 2 – 1 AS

Routot

US Canton Thiberville 0 – 5 FC

Roumois Nord

Ce qui donne :

1- FC Roumois Nord avec +4

2 – AS Routot avec 0

3 – US Canton Thiberville avec -4



COUPES FUTSAL

U13 Garçons :

Suite aux 1/8 de finales qui se sont déroulés le 07 et 08 Février, voici les classements :

Poule D :

	Equipe	Pts	JO	GA	NU	PE	BP	BC	Diff
1	<u>Saint Sebastien Foot 1</u>	9	3	3	0	0	19	3	16
2	<u>Fc Seine Eure 1</u>	6	3	2	0	1	13	4	9
3	<u>Evreux Fc 27 4</u>	3	3	1	0	2	5	15	-10
4	<u>Us Andelle 1</u>	0	3	0	0	3	3	18	-15

Poule E :

	Equipe	Pts	JO	GA	NU	PE	BP	BC	Diff
1	<u>Fc Val De Reuil 1</u>	9	3	3	0	0	14	2	12
2	<u>Spn Vernon 1</u>	6	3	2	0	1	8	3	5
3	<u>Ca Pont Audemer 1</u>	3	3	1	0	2	3	12	-9
4	<u>Us Cormeilles Lieure 1</u>	0	3	0	0	3	1	9	-8

Poule F :

	Equipe	Pts	JO	GA	NU	PE	BP	BC	Diff
1	<u>Fc Val De Reuil 3</u>	7	3	2	1	0	10	5	5
2	<u>Us Gasny 1</u>	7	3	2	1	0	7	5	2
3	<u>Evreux Fc 27 3</u>	1	3	0	1	2	3	6	-3
4	<u>Es Damville 2</u>	1	3	0	1	2	1	5	-4

Match nul entre le FC Val de Reuil et l'US Gasny sur le score de 3 - 3, c'est donc le goal-average général qui entre en compte



COUPES FUTSAL

U13 Garçons :

Suite aux 1/8 de finales qui se sont déroulés le 07 et 08 Février, voici les classements :

Poule G :

	Equipe	Pts	JO	GA	NU	PE	BP	BC	Diff
1	<u>Fc Eure Madrie Seine 1</u>	6	3	2	0	1	7	3	4
2	<u>Esj Madeleine Evreux 1</u>	6	3	2	0	1	6	3	3
3	<u>Es Normanville 1</u>	6	3	2	0	1	5	5	0
4	<u>Saint Sebastien Foot 2</u>	0	3	0	0	3	2	9	-7

Trois équipes terminent avec 6 points, le critère du goal average ne peut pas les départager. C'est donc le critère 2 (différence de but) qui entrera en compte uniquement sur les matchs les opposants :

ES Normanville 2 – 1 ESJ Madeleine Evreux

ES Normanville 0 – 3 FC Eure Madrie Seine

ESJ Madeleine Evreux 2 – 1 FC Eure Madrie Seine

Ce qui donne :

1- FC Eure Madrie Seine avec +2

2 – ESJ Madeleine Evreux avec 0

3 – ES Normanville avec - 2

Poule H :

	Equipe	Pts	JO	GA	NU	PE	FO	BP	BC	Diff
1	<u>Evreux Fc 27 2</u>	9	3	3	0	0	0	9	0	9
2	<u>Fc Garennes Bueil Cb 1</u>	4	3	1	1	1	0	4	3	1
3	<u>La Croix Vallee Eure 1</u>	4	3	1	1	1	0	4	5	-1
4	<u>Fc Gisors Vexin 27 1</u>	-3	3	0	0	0	3	0	9	-9



Match nul entre le FC Garennes Bueil Cb et La Croix Vallée Eure sur le score de 1 - 1, c'est donc le goal-average général qui entre en compte

COUPES FUTSAL

U13 Garçons : 7/ 8 Février

1^{er} des poules : 8 équipes

Poule A : FC Du Roumois Nord 1

Poule B : Stade Vernolien 1

Poule C : Evreux FC 27 1

Poule D : St Sébastien Foot 1

Poule E : FC Val de Reuil 1

Poule F : FC Val de Reuil 3

Poule G : FC Eure Madrie Seine 1

Poule H : Evreux FC 27 2

2^{ème} des poules : 8 équipes

Poule A : AS Routot 1

Poule B : SC Bernay 1

Poule C : US Rugles Lyre 1

Poule D : FC Seine Eure 1

Poule E : SPN Vernon 1

Poule F : US Gasny 1

Poule G : ESJ Madeleine Evreux 1

Poule H : FC Garennes Bueil Cb 1



COUPES FUTSAL

U13 Garçons :

Comme indiqué dans le PV n°2 de la commission futsal publié le 09/12/2025, les deux premières équipes de chaque poule sont qualifiées pour les 1/4 de finale le week-end du 14 et 15 Février (4 poules de 4 équipes).

Considérant:

- la présence de deux équipes d'Evreux FC 27 et du FC Val de Reuil (*** deux équipes du même club ne peuvent pas être dans la même poule**)
- 8 équipes ayant fini à la première place et 8 équipes ayant fini meilleures deuxièmes

Les groupes sont les suivants. En rouge figure les clubs organisateurs

	Gymnase municipal de Routot 10h00 – 12h30 Dimanche 15 Février 2026	Gymnase Pierre Dannetot de Bourg Achard 13h30 – 16h00 Dimanche 15 Février 2026	Gymnase Jacques Sebire à Bernay 14h00 – 16h30 Dimanche 15 Février 2026	Gymnase du Cosec à Bueil 13h30 – 16h00 Dimanche 15 Février 2026
1	FC Val de Reuil 3 (1 ^{er} Poule F)	Stade Vernolien (1 ^{er} Poule B)	FC Val de Reuil 1 (1 ^{er} Poule E)	St Sébastien Foot 1 (1 ^{er} Poule D)
2	Evreux FC 27 2 (1 ^{er} Poule H)	FC Roumois Nord (1^{er} Poule A)	Evreux FC 27 1 (1 ^{er} Poule C)	FC Eure Madrie Seine 1 (1 ^{er} Poule G)
3	AS Routot 1 (2nd Poule A)	FC Seine Eure 1 (2 nd Poule D)	US Gasny 1 (2 nd Poule F)	FC Garennes Bueil Cb 1 (2nd Poule H)
4	ESJ Madeleine Evreux (2 nd Poule G)	SPN Vernon 1 (2 nd Poule E)	SC Bernay 1 (2nd Poule B)	US Rugles Lyre 1 (2 nd Poule C)

L'ensemble des équipes s'affronteront sur des matchs de 20 minutes de la façon suivante :

- 1 – 2
- 2 – 3
- 3 – 4
- 4 – 1
- 1 – 3
- 2 – 4

Rappel :

Les équipes qualifiées en 1/4 de finale devront obligatoirement aligner au moins trois (3) joueurs ayant participé aux 1/8 de finales.

La première équipe de chaque poule est qualifiée pour les finales du 28 Février et 01^{er} Février 2026.

Possibilité d'avoir 2 équipes d'un même club en 1/4 de finale mais pas en finale ! C'est l'équipe « fanion » qui prime



COUPES FUTSAL

U13 Féminines :

Suite aux 1/4 de finales qui se sont déroulés le 07 Février, voici les classements :

Poule A :

	Equipe	Pts	JO	GA	NU	PE	BP	BC	Diff
1	<u>Evreux Fc 27 1</u>	12	3	3	0	0	6	0	6
2	<u>Ent. Fc Ems - Spn 1</u>	7	3	1	1	1	5	1	4
3	<u>St Marcel F 1</u>	7	3	1	1	1	3	4	-1
4	<u>Fc Val De Reuil 1</u>	3	3	0	0	3	1	10	-9

Match nul entre l'ent. FC EMS – SPN et St Marcel F. sur le score de 0 - 0, c'est donc le goal-average général qui entre en compte

Poule B :

	Equipe	Pts	JO	GA	NU	PE	BP	BC	Diff
1	<u>Ent. Fcpn/Csb 1</u>	10	3	2	1	0	7	1	6
2	<u>Evreux Fc 27 2</u>	10	3	2	1	0	4	0	4
3	<u>Fc Gisors Vexin 27 1</u>	6	3	1	0	2	3	5	-2
4	<u>Fc Seine Eure 1</u>	3	3	0	0	3	1	9	-8

Règle de détermination des clubs occupant la même place dans des groupes différents :

Critère n°1 : Nombre de point pondéré → Nombre de points / nombre de matchs ; St Marcel F 1 7/3 = 2,33 ; FC Gisors Vexin 27 1 6 / 3 = 2

De fait, St Marcel F 1 prend la dernière place qualificative. Evreux FC 27 ne pouvant pas avoir deux équipes en finale.



COUPES FUTSAL

U13 Féminines :

le PV n°2 de la commission futsal publié le 09/12/2025, les quatre équipes qualifiées par la finale du samedi 28 Février (12h00 à 14h30) s'affronteront de la manière suivante :

- Demi finale 1 : 1^{er} Poule A VS 2^{ème} Poule B
- Demi finale 2 : 1^{er} Poule B VS 2^{ème} Poule A
- Match 3^{ème} et 4^{ème} place : Perdants demi-finale 1 et demi-finale 2
- Finale : Gagnants demi-finale 1 et demi-finale 2

Ce qui donne :

- Demi finale 1 : Evreux FC 27 1 – St Marcel F 1
- Demi finale 2 : Ent. FCPN / CSB 1 – Ent. FC EMS / SPN 1

Pour rappel, les équipes qualifiées à la finale devront obligatoirement aligner au moins trois (3) joueuses ayant participé aux 1/4 de finales. Les deux équipes finalistes participeront à la finale Régionale qui se déroulera le week-end du 04 et 05 Avril 2026



COUPES FUTSAL

U15 Garçons :

Suite aux 1/4 de finales qui se sont déroulés le 07 et 08 Février, voici les classements :

Poule A :

	Equipe	Pts	JO	GA	NU	PE	BP	BC	Diff
1	<u>Ca Pont Audemer 1</u>	10	3	2	1	0	12	5	7
2	<u>Fc Seine Eure 1</u>	10	3	2	1	0	11	5	6
3	<u>Us Canton Thiberville 2</u>	6	3	1	0	2	4	12	-8
4	<u>Fc Eure Madrie Seine 2</u>	3	3	0	0	3	5	10	-5

Match nul entre le CA Pont Audemer et le FC Seine Eure 1 sur le score de 1-1, c'est donc le goal-average général qui entre en compte

Poule B :

	Equipe	Pts	JO	GA	NU	PE	BP	BC	Diff
1	<u>Es Normanville 1</u>	10	3	2	1	0	7	3	4
2	<u>Fc Eure Madrie Seine 1</u>	9	3	2	0	1	10	4	6
3	<u>As Routot 1</u>	7	3	1	1	1	6	8	-2
4	<u>Stade Vernolien 1</u>	3	3	0	0	3	1	9	-8

Poule C :

	Equipe	Pts	JO	GA	NU	PE	BP	BC	Diff
1	<u>Us Canton Thiberville 1</u>	12	3	3	0	0	10	3	7
2	<u>Saint Sebastien Foot 1</u>	9	3	2	0	1	8	6	2
3	<u>Fc Eure Madrie Seine 4</u>	6	3	1	0	2	7	11	-4
4	<u>Ca Pont Audemer 2</u>	3	3	0	0	3	2	7	-5



COUPES FUTSAL

U15 Garçons :

Suite aux ¼ de finales qui se sont déroulés le 07 et 08 Février, voici les classements :

Poule D :

	Equipe	Pts	JO	GA	NU	PE	BP	BC	Diff
1	<u>Us Cormeilles Lieure 1</u>	12	3	3	0	0	9	1	8
2	<u>Fa Du Roumois 1</u>	6	3	1	0	2	3	4	-1
3	<u>Cs Ivry La Bataille 1</u>	6	3	1	0	2	4	5	-1
4	<u>Fc Eure Madrie Seine 3</u>	6	3	1	0	2	3	9	-6



COUPES FUTSAL

U15 Garçons :

Comme indiqué dans le PV n°2 de la commission futsal publié le 09/12/2025, le premier de chaque poule est qualifié pour les finales du dimanche 01^{er} Mars de 12h00 à 14h30 à St Sébastien de Morsent.

Les qualifiés :

- Poule A : CA Pont Audemer 1
- Poule B : ES Normanville 1
- Poule C : US Canton Thiberville 1
- Poule D : US Cormeilles Lieurey 1

La finale s'organisera de la manière suivante :

- Demi finale 1 :
- Demi finale 2 :
- Match 3^{ème} et 4^{ème} place : Perdants demi-finale 1 et demi-finale 2
- Finale : Gagnants demi-finale 1 et demi-finale 2

Pour définir les deux demi-finales, un tirage au sort sera effectué à l'arrivée des équipes 01h00 avant le coup d'envoi.

Pour rappel, les équipes qualifiées à la finale devront obligatoirement aligner au moins trois (3) joueurs ayant participé aux ¼ de finales. L'équipe championne départementale participera à la finale Régionale qui se déroulera le week-end du 04 et 05 Avril 2026



COUPES FUTSAL

U18 Garçons :

• Suite aux 1/4 de finales qui se sont déroulés le 07 et 08 Février, voici les classements :

Poule A :

Poule B :

	Equipe	Pts	JO	GA	NU	PE	BP	BC	Diff
1	<u>Cs Beaumont 1</u>	10	3	2	1	0	4	1	3
	<u>Us Gasny 1</u>	10	3	2	1	0	5	2	3
3	<u>As Routot 1</u>	6	3	1	0	2	3	4	-1
4	<u>Us Barroise 1</u>	3	3	0	0	3	2	7	-5

Match nul entre le CS Beaumont et l'US Gasny sur le score de 1-1, les deux équipes ont un goal average générale de +3, c'est donc le critère des « buts pour » qui entre en considération. Avec 5 buts pour l'US Gasny contre 4 pour le CS Beaumont,

Poule C :

	Equipe	Pts	JO	GA	NU	PE	BP	BC	Diff
1	<u>Us Andelle 1</u>	10	3	2	1	0	6	2	4
2	<u>Saint Sebastien Foot 1</u>	7	3	1	1	1	4	3	1
3	<u>St Marcel F 1</u>	7	3	1	1	1	4	5	-1
4	<u>Stade Vernolien 1</u>	4	3	0	1	2	3	7	-4



COUPES FUTSAL

U18 Garçons :

Suite aux ¼ de finales qui se sont déroulés le 07 et 08 Février, voici les classements :

Poule D :

	Equipe	Pts	JO	GA	NU	PE	BP	BC	Diff
1	Fc Seine Eure 1	12	3	3	0	0	18	4	14
2	Evreux Fc 27 1	9	3	2	0	1	7	3	4
3	Spn Vernon 1	6	3	1	0	2	6	12	-6
4	Fc Garennes Bueil Cb 1	3	3	0	0	3	2	14	-12



COUPES FUTSAL

U18 Garçons :

Comme indiqué dans le PV n°2 de la commission futsal publié le 09/12/2025, le premier de chaque poule est qualifié pour les finales du samedi 28 Février de 09h00 à 11h30 à St Sébastien de Morsent.

Les qualifiés :

- Poule A :
- Poule B : CS Beaumont 1
- Poule C : US Andelle 1
- Poule D : FC Seine Eure 1

La commission valide les poules B – C – D . La poule A est sous couverture de procédure disciplinaire.

La finale s'organisera de la manière suivante :

- Demi finale 1 :
- Demi finale 2 :
- Match 3ème et 4ème place : Perdants demi-finale 1 et demi-finale 2
- Finale : Gagnants demi-finale 1 et demi-finale 2

Pour définir les deux demi-finales, un tirage au sort sera effectué à l'arrivée des équipes 01h00 avant le coup d'envoi.

Pour rappel, les équipes qualifiées à la finale devront obligatoirement aligner au moins trois (3) joueurs ayant participé aux ¼ de finales. L'équipe championne départementale participera à la finale Régionale qui se déroulera le week-end du 04 et 05 Avril 2026



Organisation des finales

Les finales départementales futsal se dérouleront le samedi 28 Février et dimanche 01^{er} Mars à Saint Sébastien de Morsent sur deux gymnases : Pierre Janvier (zone d'échauffement) et Pierre de Coubertin (matchs)

La programmation des deux journées est la suivante :

Samedi 28 Février :

- De 09h00 à 11h30 : U18G
- De 12h00 à 14h30 : U13F
- De 15h00 à 17h30 : U13G
- De 18h00 à 20h30 : Seniors F
- De 21h00 à 22h00 : Seniors G

Dimanche 01^{er} Mars :

- De 09h00 à 11h30 : U18F
- De 12h00 à 14h30 : U15G
- De 15h00 à 17h30 : U15F

Nous demanderons aux équipes qualifiées de venir accompagnées avec une équipe U9 G ou F de leur club. Ces derniers effectueront les mains dans la main ainsi qu'un plateau.

Les horaires correspondent aux débuts des rencontres, les clubs seront convoqués une heure avant et devront venir avec deux jeux de maillots. Les matchs se dérouleront en matchs de 2 X 12 min pour toutes les catégories (1/2 finales, finale consolante, finale principale), sauf pour la finale seniors G qui se déroulera en 2 X 25 min.

Les points d'organisation générale, ainsi que les rôles de chacun sont validés par les membres présents.

Afin d'anticiper toute problématique, une information sera envoyée aux services de secours (SDIS 27) et gendarmerie de l'organisation de cette manifestation.



QUESTIONS ET PROCHAINES REUNIONS

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 21h05

Les prochaines réunions de commission se dérouleront le :

- Mercredi 18 Février 2026 (présentiel) : Publication des finales U13G ; Seniors F ; U15F et U18F
- Mardi 24 Février 2026 (visioconférence) : Publication des finales Seniors G et U18G

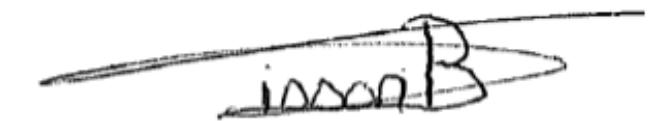


Emargement

PRÉSIDENT DE LA COMMISSION
PHILIPPE DEPASQUALE

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Philippe Depasquale", is placed over a light gray, textured rectangular background.

SECRETAIRE DE LA COMMISSION
BISSON GAËLLE

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Bisson Gaëlle", is placed over a light gray, textured rectangular background.